

Examens et Concours

COURS DE FORMATION ÉLÉMENTAIRE DE L'A.B.F.

Cette session, commencée le 5 janvier s'est terminée le 15 mars par un examen écrit, auquel 39 candidates se sont présentées. Après les épreuves orales, 34 ont été déclarées admises et ont reçu le certificat délivré par l'A.B.F., dont 7 avec la mention Bien et 16 avec la mention Assez Bien.

Mention Bien : 1 Mme MARTINE ; 2 Mme de GONFREVILLE ; 3 Mme HOUSSAY ; 4 Mme GALESNE ; 5 Mlle AUGÉ ; 6 Mme MAURY, Mme BEAUFRERE.

Mention Assez Bien : 8 Mme PEYRE ; 9 Mme FAURE, Mme MENESSIONODIER ; 11 Mme DREYFUS, Mme GUYBET ; 13 Mme DEYE ; 14 Mme MANGE ; 15 Mme TAVERNA ; 16 Mme CROSNIER, Mme PROST ; 18 Mme MEES, Mme DERRIER ; 20 Mme HUBER ; 21 Mme CROSLARD ; 22 Mme ZIEGEL ; 23 Mme STIVE.

Mention Passable : 24 Mme PEUCHAMIEL, Mlle KERN ; 26 Mme DENOIX, Mme ROY ; 28 Mme COMMUNAL ; 29 Mme REGIS ; 30 Mlle SELETTI ; 31 Mlle VEYSSEIX ; 32 Mme GUISTI ; 33 Mme TAQUET ; 34 Mlle CUNNINGTON.

CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE BIBLIOTHECAIRE

Session 1967

EPREUVES D'ADMISSIBILITE

Les épreuves d'admissibilité se sont déroulées les 24 et 25 janvier 1967. Les épreuves ont eu lieu dans les *Centres d'examen* suivants : Hôtel des examens, rue Mabillon à Paris ; Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg ; Bibliothèques universitaires de Caen, Grenoble, Lyon, et Nice, Bibliothèque du Centre d'enseignement supérieur de Saint-Denis de la Réunion ; Bibliothèques des Missions culturelles françaises de Rabat et Tunis ; Bibliothèques municipales de Bordeaux, Clermont-Ferrand, Lille, Limoges, Le Mans, Marseille, Montpellier, Mulhouse, Nancy, Nantes, Orléans, Pau, Poitiers, Rennes, Rouen, Toulouse et Tours.

SUJETS DES EPREUVES

1 - Administration, organisation et fonctionnement des bibliothèques (3 h)

- Dans une bibliothèque de votre choix vous vous proposez d'organiser une exposition destinée à attirer le public à la bibliothèque. Quel thème choisissez-vous ? Justifiez votre préférence et indiquez le type de documents qui seraient appelés à y figurer.
- Structure de la Direction des bibliothèques.

2 - Bibliographie (2 h)

- Quelles sont les qualités que l'on doit demander à une bibliographie nationale courante ? La *Bibliographie de la France* répond-elle, à votre avis, à ces exigences ?

3 - Catalogage (3 h)

Les candidats ont été invités à cataloguer (fiche de base et éventuellement fiches secondaires abrégées, fiches de renvoi et fiches de collection ; cote de la Classification décimale de Dewey ; vedettes pour le catalogue alphabétique de matières) les ouvrages suivants :

- 1°) Quatre ouvrages en langue française :
 - un roman traduit, publié par les Editions du Seuil et comportant le nom du traducteur et le titre original,
 - un ouvrage de la collection « Idées » (Gallimard),
 - un tiré à part (en fac-similé),
 - un fascicule de la *Bibliographie de la presse française politique et d'information générale, 1865-1944*, publiée par la Bibliothèque nationale,
- 2°) Deux ouvrages dans deux langues étrangères au choix des candidats :
 - une publication officielle,
 - un ouvrage de caractère documentaire faisant partie d'une collection et nécessitant la rédaction d'une fiche secondaire.

199 candidats (dont 11 à titre étranger) se sont présentés aux épreuves.
146 candidats (dont 4 à titre étranger) ont été déclarés admissibles.